



Ville de Montréal

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre

Code

Groupe de traitement

ÉLECTRICIEN-ÉCLAIRAGE

0760

19

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'installation, le remplacement, l'entretien et la réparation de divers systèmes et appareillages électriques servant à l'éclairage.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites, de plans ou de schémas. Le titulaire est principalement tenu d'effectuer, conformément aux règles du métier, les diverses tâches visant à pourvoir les tunnels, les parcs, les ponts, les sentiers et la voie publique de canalisations, de filages et d'appareillages électriques. Il doit de plus, localiser et réparer les défauts diverses affectant les circuits électriques et s'assurer du bon fonctionnement des installations et appareils en exécutant les travaux d'entretien et de réparation appropriés. Un employé supérieur vérifie son travail.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Installe, entretient, démonte, répare et modifie divers systèmes électriques d'éclairage.
2. Installe, répare ou remplace les transformateurs, les relais, les disjoncteurs, les coupe-circuit, les horloges, les boîtes de distribution, les cellules photo-électriques, etc. et fait les raccordements nécessaires.
3. Effectue la réparation du mobilier des rues, des tunnels, des parcs et autres et procède à l'installation, à la modification, au remplacement ou à l'enlèvement de structures diverses telles que poteaux, lampadaires, feux orange, mobilier décoratif, etc.
4. Conduit et/ou opère, au besoin, un camion nacelle aérienne, grue, tarière ou autres dans l'exercice de ses fonctions.
5. Rédige, à l'intention de son supérieur, des rapports quotidiens en regard de ses activités.

Pour la Ville

Pour le syndicat

Signature

jour mois année

Signature

Jean Charest

14 06 90

Jean-Olivier
Charles Marier

Suite au verso



Ville de Montréal

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre

Code

Groupe de traitement

ÉLECTRICIEN-ÉCLAIRAGE

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances:

- des principes de l'électricité;
- des techniques, des pratiques, de l'outillage utilisé dans l'exercice de son métier;
- des risques du métier et des mesures de prudence et de sécurité à observer;
- des circuits, etc.

Habilités:

- à lire les plans et à interpréter les signes conventionnels employés en électricité;
- à utiliser l'outillage et les véhicules nécessaires au travail;
- à effectuer les travaux selon les règles du métier;
- à déceler, à localiser et à réparer les défauts électriques;
- à travailler à différentes hauteurs;
- à travailler en puits d'accès;
- à faire preuve de tact et de courtoisie.

Posséder, au besoin, des licences valides de chauffeur ou opérateur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'école d'entraînement des chauffeurs de la Ville. Détenir un permis provincial 22.

Degré minimum d'instruction et d'expérience:

Instruction:

Détenir un certificat de qualification valide d'électricien, décerné par la Direction générale de la main-d'oeuvre

Expérience:

Quelques années d'expérience pertinente à la fonction (31 à 36 mois)

Signature

jour mois année

Signature

Jean Charles Dufort

14 06 90

Jean Charles Dufort
Jean Charles Dufort

Suite au verso